

VARIÉTÉS

L'écriture des Diplomates

« *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.* » Ce mot célèbre, maintes fois attribué à Talleyrand, se trouve déjà dans le conte de Voltaire : « Le Chapon et la Poularde ». On est enclin à penser que cette phrase doit être la règle de conduite du diplomate. Un bon diplomate ne doit-il pas être impénétrable? Mais s'il en est ainsi, n'est-ce pas une gageure que de chercher à le démasquer en étudiant son écriture? Celle-ci ne va-t-elle pas être impénétrable elle aussi? L'expérience vaut, en tous cas, d'être tentée, et je suis heureux de pouvoir le faire dans une revue spécialement occupée de diplomatie. Si le diplomate vise à être impénétrable, il s'efforce d'être pénétrant et de deviner la pensée d'autrui. Et si la parole déguise la pensée, par quel moyen cherche-t-il à la deviner? Par les mouvements inconscients qui échappent au contrôle de celui qu'on observe : les modifications vaso-motrices qui produisent la coloration ou la pâleur de la face, les frémissements à peine perceptibles des muscles nombreux du visage (on peut en compter onze), les mouvements des mains, l'attitude de la tête et du corps et leurs changements, etc. Tous ces mouvements sont des « signes » expressifs; ou bien ils sont en harmonie les uns avec les autres ou bien ils sont discordants : le regard peut démentir le sourire, etc. Et ce désaccord laisse pressentir une duplicité. Le « *langage mimique* » devient donc pour le diplomate celui qui révèle la pensée, tandis que le « *langage parlé* » s'efforce de la déguiser. L'homme a toujours cherché instinctivement à déchiffrer ce langage mimique. Il y parvient plus ou moins bien, selon sa perspicacité et son don d'observation.

Ce « *mode d'expression* » de la pensée et des sentiments a d'ailleurs été l'objet de recherches méthodiques. Les travaux de *Lavater* sont les plus connus. D'autres auteurs ont écrit des ouvrages non moins intéressants, notamment : *Duchesne* (de Boulogne); *Delestre*, *Gratiolet*, *Pidérit*, *Ledos*, *del Sarte*, *Giraudet*, *Hartenberg*, *Léon Vannier*.

Eh bien ! l'écriture enregistre précisément, dans son tracé, un grand nombre de ces *mouvements inconscients*, strictement individuels ; ce sont eux qui lui donnent sa physionomie personnelle.

Issue d'un dessin conventionnel, appris à l'école, « *notre* » écriture résulte des modifications apportées involontairement aux modèles calligraphiques par nos réflexes.

De nombreux chercheurs, de toute nationalité, se sont efforcés de découvrir la signification psychologique de ces impulsions spontanées. C'est un Italien, *Baldo*, qui, en 1622, publia le premier essai : « *Trattato come de una lettera missiva si cognoscano la natura e qualità dello scrittore* ». Un autre Italien contemporain de Baldo, *Marc-Aurèle Severinus*, professeur d'anatomie et de chirurgie, écrit un traité intitulé : « *Vaticinator sive Tractatus de divinatione litterali* ». Parmi les Allemands précurseurs, citons : *Grohmann*, *Leibnitz*, *Gœthe*, *Henze*. Un Suisse, illustre, *Lavater*, a consacré à l'écriture plusieurs parties de son ouvrage : *L'Art de connaître les hommes par la physionomie*. Un Belge, *Edouard Hocquart*, a publié, en 1812, un remarquable petit ouvrage : *L'Art de juger de l'esprit et du caractère des hommes sur leur écriture*.

Un Anglais, *Steplen Collet* (Thomas Byerley) écrivit quelques pages sur *les Signatures caractéristiques*.

Walter Scott fit aussi des remarques judicieuses dans ses *chroniques*.

Un Américain, le grand écrivain *Edgard Poe*, faisait de la graphologie intuitive.

Enfin, deux Français ont consacré leur vie à l'étude de l'écriture : le premier, l'abbé *Jean Hippolyte Michon* ; le second, *J. Crépieux-Jamin*. C'est Michon qui a appelé la nouvelle science la *Graphologie*. Depuis, la Graphologie est fondée et ne cesse de perfectionner ses méthodes et de conquérir l'estime des esprits cultivés.

En France, elle est maintenant pourvue d'une chaire d'enseignement au Collège des Sciences sociales, où j'ai l'honneur de lui consacrer chaque année dix heures de leçons.

En Allemagne, elle est extrêmement répandue. Son chef d'école, dans ce pays, est le philosophe *Ludwig Klages*, qui a écrit plusieurs ouvrages remarquables.

Un Tchèque, *M. Saudeck*, a publié deux gros volumes sur la Graphologie.

Un Roumain, *M. Henri Stahl*, de Bucarest, professeur à l'École des Chartes de cette ville, et expert en écritures remarquable, enseigne

officiellement la graphologie à ses élèves ; il a publié plusieurs ouvrages dont l'un : *Graphologia*, est particulièrement détaillé.

On le voit, la Graphologie a intéressé des chercheurs de toute nationalité.

Actuellement, des Sociétés de Graphologie, à l'instar de celle que Michon fonda en France, en 1872, et qui n'a cessé de travailler, se développent dans la plupart des pays.

Le domaine de la Graphologie s'est considérablement étendu, et on peut la définir « *l'étude psychologique normale et pathologique des documents écrits* ».

Elle est sortie maintenant de l'empirisme et elle est entrée dans la voie du contrôle expérimental par l'étude de l'écriture des malades et des aliénés, et grâce à une collaboration de plus en plus étroite des graphologues, des médecins et des psychologues.

Il nous a paru nécessaire, avant de commencer une série d'études graphologiques sur les diplomates et les hommes d'Etat, de donner ces précisions, pour les lecteurs qui supposeraient encore que la Graphologie est ce que l'on appelle une « *science occulte* » ou « *divinatoire* ».

Nous allons étudier l'écriture de personnages historiques, sur lesquels nous pourrions avoir, par d'autres moyens, d'excellentes informations, et d'autres, dont le caractère moins connu se trouve bien différemment apprécié par les uns ou les autres par suite des divergences d'opinions politiques. Afin de montrer au lecteur que c'est l'examen de l'écriture, seulement, qui nous a guidé, nous adopterons la méthode que nous avons instaurée dans nos « *Portraits graphologiques* » publiés en 1913 au *Mercure de France* et, depuis, dans d'autres revues périodiques. Nous ferons précéder notre « *portrait* » d'une analyse des signes graphiques. Nous ne pouvons entreprendre de les expliquer individuellement et nous renvoyons ceux que ces questions intéressent aux ouvrages spéciaux¹.

Nous commencerons notre étude par l'examen de l'écriture de deux diplomates aussi illustres l'un que l'autre et qui furent des adversaires : TALLEYRAND et METTERNICH.

Lorsqu'on compare ces deux graphismes, on constate qu'ils sont très dissemblables : leur « *physionomie* » présente un aspect tout à fait différent. Si l'on cherche à les « *définir* », c'est-à-dire à dési-

1. Nous sommes à la disposition des lecteurs pour leur procurer tous les renseignements qu'ils désirent.

Ein Brief

1. finden in der Natur sehr bemerkenswerte Ereignisse
über der Gesinnung die Handlung der Menschheit
Philosophie (Kant) zu verstehen sollte man auch
ist nicht voranzugehen ohne Gott, mitzuteilen Gott
gibt das Recht der Gesetzgebung!

Erklärung des Wortes der Konstitution und
unbegreiflichen Philosophie

Am 3. 10. April
1838.

gner leur caractéristique à l'aide de qualificatifs appropriés, on est amené à employer des mots tout différents.

Nous allons tout d'abord faire *l'analyse graphique* de ces autographes, en indiquant, en face de chaque particularité de l'écriture, la signification psychologique que l'expérience a conduit les graphologues à lui donner. Ensuite, nous ferons la synthèse de ces significations, ce que l'on est convenu d'appeler le « *portrait graphologique* ». Nous conservons ce terme parce qu'il convient parfaitement à ce que nous tentons : la description d'un caractère. Un portrait ne doit pas être une sorte de reproduction minutieuse et sans vie, mais une reconstitution « parlante » des traits du modèle; s'il est réussi, on dira qu'il est « vivant » ou « ressemblant », mais on ne dira jamais qu'il est « exact ». La psychologie n'est pas une science mathématique, mais une science biologique ; la vie ne s'enferme pas dans des formules, mais elle se laisse comprendre et expliquer.

Notre analyse graphique préalable comportera des *signes directs* (*Dominantes*), tirés du mouvement graphique, et qui constituent, en quelque sorte, son « signalement » et des *signes indirects* (*Résultantes*) qui sont des combinaisons de signes.

1° TALLEYRAND.

Nous avons sous les yeux : 1° un autographe original de Talleyrand, écrit en 1827 (73 ans) et qui, par suite de la nature du texte, ne comporte pas de signature; 2° le fac-similé d'une lettre écrite en

1831 (77 ans), ainsi que 3° celui de deux signatures : l'une, sous le nom de *prince de Bénévent*, l'autre portant le nom propre, précédé des premières syllabes des deux prénoms, Charles, Maurice :

Ch.-Mau. Talleyrand. Ces trois fac-similés sont extraits du beau catalogue de la collection Bovet.

ECRITURE	SIGNIFICATION
Rapide	activité d'esprit.
Simplifiée	culture intellectuelle.
Juxtaposée	intuition.
Simple	distinction.
Claire	clarté d'esprit.
Contenue	maîtrise de soi.
Acérée	causticité.
Ferme	énergie.
Régressive	égoïsme.
Sobre	modération.
Ordonnée	méthode.
Homogène	coordination des tendances.
Inégale :	sensibilité.
1. Lettres inclinées puis redressées	vive sensibilité surveillée.
2. Lettres petites et grandes	nervosité.
3. Lettres espacées et serrées	susceptibilité.
4. Lignes droites ou sinueuses	souplesse d'adaptation.
5. Lettres au-dessus et au-dessous de la ligne	très vive sensibilité, suscepti- bilité.
6. Marge de gauche se rétrécissant avec écriture rapide	prudence extrême dans l'action.
7. Lettres minces et épaisses	susceptibilité, accès de violence.
8. Lettres tassées	avarice.

Résultantes

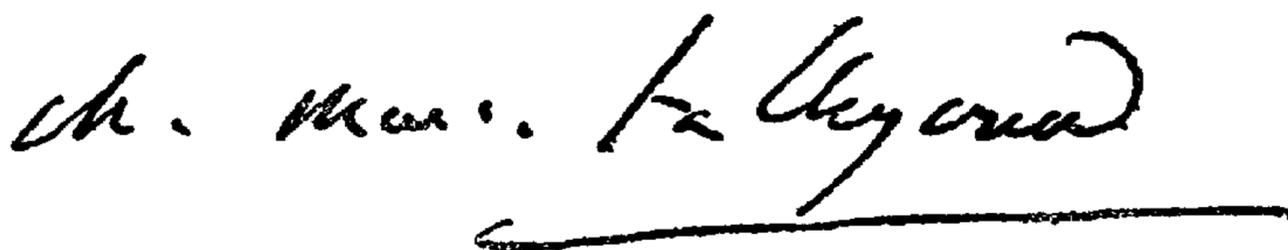
Activité. Clarté. Modération. Mé- thode. Subtilité	esprit remarquablement péné- trant et réalisateur.
Intuition. Subtilité. Souplesse	habileté extrême.
Prudence. Modération. Méthode ..	action réfléchie.
Egoïsme. Avarice. Réserve	intérêt.
Causticité. Susceptibilité	méchanceté.
Simplicité. Modération.	distinction.

Nous nous bornons à indiquer les principales « résultantes », le portrait graphologique constituant, lui-même, une suite de résultantes.

PORTRAIT GRAPHOLOGIQUE.

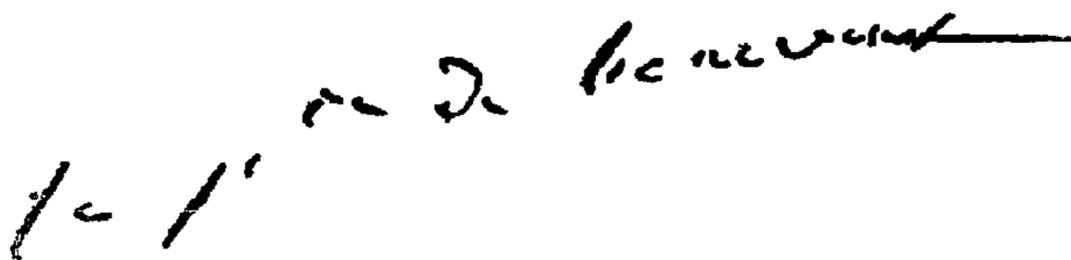
Les « valeurs psychologiques » qui sont réunies dans cette personnalité sont de haute qualité et composent un ensemble

très homogène et d'une saisissante originalité. La pénétration due à la sagacité et à l'intuition est alliée à la souplesse d'esprit et à la vivacité de l'intelligence très clairvoyante. Il s'ensuit une grande promptitude de résolution dans les circonstances les plus



Ch. Maur. Laheyrou

variées. Mais la prudence empêche les déterminations hâtives. C'est un homme qui voit, dans un éclair, les diverses « possibilités » d'action et leurs conséquences et discerne celles qu'il convient de choisir, par une sorte de don de géniale intuition. Il se domine beaucoup et paraît froid, calme, insensible, quand bien même, intérieurement, il est agité par un tourbillonnement d'idées et de passions, car il est excessivement impressionnable, susceptible, irritable, vindicatif,



J. J. de Beauvau

préoccupé de lui, de son intérêt et de son succès personnel. C'est un homme très digne, peu communicatif, et qui ne se laisse pas deviner aisément. Il ne s'embarrasse pas de scrupules et il sait mentir avec sérénité et effronterie. Il est parvenu à dominer son orgueil et à adopter une attitude simple qui puisse inspirer confiance. Il peut triompher sans éclat, mais il ne se laissera pas frustrer des fruits de son action. Il met un grand acharnement à poursuivre ses desseins. Il est tenace, opiniâtre et il se donne tout entier à ce qu'il fait. Il a un pouvoir d'attention et de concentration d'esprit remarquable; aussi ne néglige-t-il aucun détail quand il entreprend quelque chose. Il s'impose par la suprématie de son intelligence et son habileté, mais non par la qualité de son caractère. Car il est dépourvu d'élan, de générosité et d'élévation. Il a des mesquineries qui découragent, des méchancetés qui le font craindre ou détester. Mais il sait séduire par son esprit disert, sa haute culture, son éducation raffi-

née, sa courtoisie d'homme du monde. En sorte qu'il manœuvre ses adversaires avec une telle adresse qu'il les contraint d'entrer dans son jeu sans qu'ils s'en aperçoivent. Cela ne peut manquer de susciter des haines et des rancunes. Il ne les redoute pas, parce qu'il compte sur son astuce pour désarmer les maladroits, et sur sa causticité et la promptitude de sa riposte pour vaincre les combatifs. En somme, il est parfaitement sûr de lui, parce qu'il se domine et ne découvre pas ses faiblesses, tandis qu'il sait promptement discerner celles des autres. Mais son apparente froideur cache des luttes intérieures d'une grande intensité, et sa dignité hautaine masque l'amertume désabusée d'un homme qui ne peut estimer autrui. Il découvre trop promptement les défauts des gens : chez les uns, c'est la bassesse des sentiments qui provoque son mépris; chez les autres, c'est le défaut d'habileté et de clairvoyance.

En sorte que son triomphe ne peut lui apporter la sérénité et la quiétude qui rendent heureux. Son caractère manque d'harmonie supérieure, et l'on peut dire de lui que c'est un esprit remarquable, mais ce n'est ni un grand esprit ni une noble personnalité.

2° METTERNICH.

J'ai sous les yeux deux fac-similés d'autographes publiés dans la *Sammlung historisch berühmter Autographen* publié à Stuttgart par Adt. Becker, en 1846. Le premier document est une lettre, en français, du 14 mai 1835, écrite par conséquent à 62 ans, l'autre, en allemand, du 10 avril 1838 (65 ans). Comme pour Talleyrand, ces autographes sont de la dernière période de la vie; néanmoins, ceux de Metternich sont antérieurs. Tous deux sont morts âgés : Talleyrand à 84 ans et Metternich à 86 ans.

Nous reproduisons la fin de chacune de ces lettres, parce qu'elle contient une signature. On pourra se rendre compte que l'écriture tracée en caractères gothiques se définit aussi aisément que celle qui est écrite en caractères latins, et on reconnaîtra les mêmes particularités graphiques, avec, nécessairement, un peu plus d'angles dans l'écriture gothique.

Comme pour Talleyrand, nous donnerons une analyse des signes graphiques avant le portrait graphologique.

De même de la guerre est possible pour les
hommes qui réussissent par le combat, et
bien, usent l'ennemi, les anciens collaborateurs
qui ont fait leur après l'autre et les nouveaux
amis en peuvent point les remplacer!

Comme, non, deux Barons, avec mes deux
successeurs l'apurement nouvelle des Nations
aussi aucun que d'intérêts que je me
guste.

Sturmer

ÉCRITURE	SIGNIFICATION
Liée	raisonnement déductif.
Mouvementée	imagination.
Lancée	impulsivité.
Complicquée (signature surtout) ..	complication.
Surélevée	orgueil.
Régressive	égoïsme.
Arrondie	amabilité.
Ornée	recherche.
Jointoyée	dissimulation.
En lasso	intrigue.
Posée	circonspection.
Surplombante	despotisme.
<i>Signature</i> changeante	versatilité.
énigmatique	dissimulation.
complicquée	complication.
gonflée	confiance en soi.
régressive	égoïsme.
en lasso	intrigue.
au milieu de la ligne	prudence.
près du texte	sociabilité.

Résultantes

Orgueil. Egoïsme. Intrigue	ambition.
Dissimulation. Sociabilité. Egoïsme	habileté, séduction.
Imagination. Complication. Dissimulation	mensonge.
Versatilité. Dissimulation	insaisissabilité.
Circonspection. Intrigue	adresse.
Impulsivité. Orgueil	colère, susceptibilité.
Raisonnement. Imagination	idées personnelles.

PORTRAIT GRAPHOLOGIQUE.

L'écriture ne révèle pas des qualités intellectuelles de grande envergure : elle manque de clarté, de rapidité, d'harmonie dans les proportions et de simplifications originales. Mais l'imagination, le raisonnement logique, la circonspection s'allient à l'intrigue, et il en résulte une remarquable habileté dans l'action. L'orgueil et l'égoïsme soutiennent l'activité et suppriment le scrupule en plaçant la réussite au premier plan des préoccupations. L'amabilité, la sociabilité, la circonspection donnent au scripteur une emprise facile sur son

adversaire. Il le manœuvre avec astuce, surtout si celui-ci écoute les paroles flatteuses, mais il risque d'être pris à ce jeu s'il a affaire à un esprit clairvoyant et qu'un extrême orgueil met à l'abri de la vanité, car il est, lui-même, très sensible aux éloges, et il a une confiance en soi excessive. De plus, il se préoccupe beaucoup de produire un effet favorable, ce qui peut paralyser son action. C'est un homme du monde qui veut plaire et qui se persuade trop facilement qu'il intéresse ceux qui l'écoutent raconter ses exploits et se décerner des louanges. C'est un des points faibles de sa personnalité et qui a pu grandement servir un adversaire comme Talleyrand aussi sagace que peu sensible aux compliments et peu dupe des artifices.

Metternich n'improvise pas des solutions hâtives aux problèmes complexes qui se présentent. Il a besoin de méditer longuement et quand il voit qu'il risque d'être contraint de prendre trop hâtivement un parti, il embrouille exprès les questions et crée des complications afin de gagner du temps. Il peut réussir auprès de ceux qui se laissent séduire par son enjouement. S'il parvient à tisser ses rets, il y enferme sa victime. Avec une persévérance inlassable, il réalise ses desseins. Tout son système est si bien coordonné que les conséquences découlent presque nécessairement des actions engagées avec une sorte d'inexorable fatalité. Et quand il est arrivé à instaurer son autorité, il la maintient despotiquement. On est surpris de le voir s'imposer impérieusement, car il n'apparaît pas du tout au premier abord comme un dominateur. C'est un homme sensible et capable d'élans généreux à l'égard de ceux qu'il aime; il a des sentiments délicats et un certain idéalisme, et comme il a besoin d'être compris et admiré, il s'attache à autrui et ne peut pas vivre en solitaire. Il n'est nullement misanthrope, et quand il se sent entouré de sympathie, il se confie volontiers. La conversation l'aide à penser et à préciser ses idées, et il a besoin de concours fidèles pour le seconder. En somme, son action grandit par suite de la collaboration qu'il sait s'assurer et se développe avec le temps. Il a peut-être plus de mérite que de valeur, parce que les qualités de la haute supériorité intellectuelle ne lui sont pas départies, et il a conservé des défauts, comme la vanité, qui constituent une faiblesse chez un homme qui, par ses fonctions, doit déjouer les ruses de ses adversaires.

Si l'on considère du point de vue graphologique le caractère de ces deux grands diplomates, qui furent des adversaires : Talleyrand

et Metternich, il apparaît que le premier domine l'autre par la pénétration de son esprit, la clairvoyance de son jugement et son extrême circonspection. On s'imagine volontiers que Metternich a été très vite deviné par Talleyrand qui a pu se servir de sa vanité pour le manœuvrer. Mais Metternich retrouve sa supériorité dans la conduite des événements. Talleyrand est davantage un grand stratège et Metternich un grand tacticien.

3° RICHARD III.

Il nous a paru opportun de reproduire ici la signature de ce prince astucieux sur lequel le drame de Shakespeare joué à l'Atelier a attiré l'attention. Elle peut servir à démontrer que la seule signature d'un homme contient d'intéressantes indications sur son caractè-

ère. Nous reproduisons la signature que Richard III apposa au bas du traité conclu le 10 juin 1484 avec le duc de Bretagne. Il avait alors 32 ans. Elle se trouve dans *l'Isographie des hommes célèbres*. L'aspect tremblé provient du calque de l'éditeur et ne doit pas être retenu comme une caractéristique. Décomposons les mouvements qui constituent cette signature en indiquant leur signification psychologique :

ÉCRITURE	SIGNIFICATION
Haute	faste.
Complicquée	complication.
En lasso	intrigue.
Discordante ¹	complexité.

1. On appelle écriture discordante celle qui comporte des impulsions graphiques appartenant à des tendances opposées et écriture *inversée* celle dont les tracés sont dirigés dans un sens inverse des règles calligraphiques.

ÉCRITURE	SIGNIFICATION
Arrondie et anguleuse	douceur et raideur.
Contenue et lancée	contention et violence.
Serrée et gonflée	timidité et orgueil.
Régressive	égoïsme.
Inversée ¹	hypocrisie.
Ferme	énergie.
Acérée	méchanceté.
Arquée	flatterie.
Cambrée (hampe de l'R)	anxiété pathologique.
En relief	pénétration.

Cette analyse montre bien que l'essentiel du caractère de ce souverain se lit dans sa signature et laisse pressentir les basses actions qu'il a commises pour satisfaire son orgueil et son égoïsme.

Edouard de ROUGEMONT,
Vice-Président de la Société de Graphologie de Paris
Expert près les Tribunaux.

1. V. note 1, page précédente.

Le Gérant : DE PEYRALADE.

BORDEAUX. — Imp. J. BIÈRE, 18, rue du Peugue. — 1934.

SOMMAIRE

Chroniques et articles

CHRONIQUE POLITIQUE. — <i>La diplomatie soviétique à Genève</i> (A. M.)	322
CHRONIQUE JURIDIQUE. — <i>Le rapport de la Commission du Chaco.</i> — <i>La question de l'embargo des armes</i> (J. R.)	326
Max LAUBEUF, ancien ingénieur en chef de la marine, membre de l'Institut. — <i>Désarmement naval ?</i>	330
F. DOMINOIS. — <i>Pologne et Tchécoslovaquie</i>	343
J.-O. LÉVINE. — <i>L'Expansion wahabite et la lutte contre le Yé- men</i>	350

La Vie diplomatique

Ephémérides internationales	358
Nominations et mutations	361

Les États et leur politique

Bulgarie. — <i>Le coup d'Etat du 19 mai</i> (A. GIRARD)	363
Grande-Bretagne. — <i>Les débats du 7 mai à la Chambre des Com- munes. — Commerce avec le Japon et commerce avec la Nou- velle-Zélande</i>	367
Yougoslavie. — <i>La visite de M. Yevtitch au gouvernement fran- çais</i>	371

Variétés

Edouard de POMIANE. — <i>Les cuisines de l'Europe de l'Est</i>	373
--	-----

Chronique Politique

La diplomatie soviétique à Genève.

Aucune évolution ne reflète les altérations de l'équilibre international avec plus de souplesse et de fidélité que celle de la diplomatie soviétique.

La phase actuelle de cette évolution a pris son point de départ dans les difficultés de l'Extrême-Orient et dans le retour du germanisme à ses traditions antislaves et antibaltes.

Contre cette double menace, l'Union soviétique a réagi, d'une part en se couvrant derrière un véritable mur de pactes avec les Etats de l'Europe orientale, de l'autre en manifestant une politique de présence à Genève.

1. *Politique des pactes.* — Elle s'est annoncée par une recrudescence d'activité diplomatique depuis la mer Noire jusqu'à la Baltique. En juillet dernier, la diplomatie soviétique a conclu avec ses voisins, de la Turquie à l'Esthonie, des accords sur la définition de l'agresseur selon la formule *Politis*.

Depuis elle a cherché de nouveaux points de rapprochement avec les Etats de la Petite Entente qui viennent de décider l'ouverture de relations diplomatiques normales avec Moscou. On n'est pas sans avoir remarqué qu'à Sofia même le gouvernement issu du coup d'Etat du 19 mai a annoncé, dans son manifeste au pays, l'intention de reconnaître le régime soviétique.

Mais c'est sur l'aire baltique que la diplomatie moscovite a porté son principal effort. Elle a tenu à prolonger pour dix ans, le 4 avril dernier, ses pactes de non-agression et d'arbitrage avec les Baltes continentaux, pactes qui n'expiraient cependant qu'en 1935.

Elle a voulu aller plus loin encore. Le rapprochement germano-polonais lui inspira l'appréhension, plus ou moins avouée, de voir le sol des Baltes remplacer celui de la Pologne dans les plans hitlé-

riens de domination, comme place d'armes ou territoire éventuel de passage pour les armées allemandes dans leur poussée vers l'Est. Aussi, proposa-t-elle à Berlin la signature d'un protocole garantissant l'indépendance de ces pays. Le Reich déclina cette suggestion en déclarant qu'il n'en voyait pas l'opportunité, aucune puissance ne lui semblant menacer l'intégrité des Etats baltes. La presse soviétique vit dans cette fin de non-recevoir une nouvelle raison de défiance : n'était-ce pas le moment où M. Alfred Rosenberg parcourait la Prusse orientale, précédé de sa réputation d'apôtre des idées de « colonisation » de l'est européen, selon la vieille tradition des chevaliers teutoniques ?

On assistait en même temps à une réapparition, dans la presse soviétique, des arguments de solidarité ethnique empruntés à l'évocation de la rivalité millénaire entre Slaves et Germains.

2. Politique genevoise. — En même temps qu'il prenait ces dispositions diplomatiques, le gouvernement de Moscou renonçait au ton de critique ou d'ironie dont il avait usé pendant tant d'années à l'égard de la Société des Nations.

A la dernière session du Comité central exécutif de l'Union des Soviets (décembre-janvier), ce revirement avait trouvé son expression dans la bouche de MM. Molotov et Litvinov.

Le premier avait dit : « Le rôle certain de frein que joue la Société des Nations à l'égard des forces qui brûlent de déclencher la guerre doit être reconnu comme un facteur positif ».

Et M. Litvinov : « Nous ne sommes pas des doctrinaires. Nous ne renonçons pas à nous servir de telle ou telle union ou organisation internationale existante si nous avons la conviction qu'une telle organisation sert la cause de la paix ».

Que l'attitude de la Société des Nations à l'égard du Japon et, plus récemment, la sortie de l'Allemagne de cette institution aient incité la diplomatie soviétique à chercher à en tirer parti, on n'en saurait douter. Mais il est encore plus exact de dire que, ayant refermé le cycle des « pactes » orientaux, la politique moscovite voyait le moment venu d'élargir son rang d'action et de prendre, sur la scène internationale, des initiatives de grand style.

L'admission de l'U. R. S. S. à la Société des Nations était envisagée à brève échéance ; les journaux soviétiques soulignaient toutefois que c'était l'effet d'une sollicitation venue de l'extérieur, et non d'une initiative de leur pays.

Mais ce fut surtout à la Conférence du Désarmement qu'on vit la délégation russe s'élever aux premiers rôles. M. Litvinov qui y avait défendu, il y a deux ans, la thèse un peu oratoire du désarmement intégral et général énonça cette fois des propositions d'un caractère beaucoup plus réaliste. Il proposa d'abord de compléter le pacte Briand-Kellogg par la conclusion d'une série d'accords régionaux séparés d'assistance mutuelle, avec participation de tous les Etats intéressés dans une région déterminée (ceci afin d'ôter à ces pactes toute pointe agressive). Puis il demanda la transformation de la Conférence du désarmement en une Conférence permanente de la paix siégeant périodiquement ; proposition qui devait, dans son esprit, permettre aux Etats absents ou temporairement éloignés de la Société des Nations de collaborer néanmoins à sa mission pacificatrice.

Ces propositions furent en leur temps le point central de la discussion. Elles reçurent un accueil déférent ; reste à savoir si les divergences des autres grandes puissances leur permettront d'obtenir un meilleur sort que les suggestions émanant de ces dernières. L'opinion conservatrice en Angleterre accusa aussitôt l'U. R. S. S. de vouloir revenir à la politique des alliances. Du côté français, la proposition soviétique rencontra une appréciation plus objective. M. Barthou, — qui avait quelques jours auparavant plaidé devant la Chambre française l'admission de l'U. R. S. S. à Genève, — reconnut que, si, dans les déclaration de Litvinov, tout n'emportait pas son adhésion, il était cependant heureux de voir l'idée de sécurité dominer, chez lui aussi, les autres préoccupations.

Sur d'autres terrains encore, un certain rapprochement s'observait entre Paris et Moscou. « Les milieux dirigeants d'une puissance aussi grande que la France, — observaient les *Izvestia* du 28 mai, — ont compris l'importance de l'U. R. S. S. comme facteur pour la consolidation de la paix universelle ». Et la *Pravda* saluait dans la France une des forces du « monde capitaliste » qui s'emploient à conjurer une catastrophe.

Une note plus chaleureuse fut donnée, à l'occasion de la « semaine de rapprochement franco-soviétique », par les savants des deux pays réunis à Moscou.

Il est encore malaisé de prévoir quelle ampleur peut revêtir ce rapprochement entre la France et l'Union soviétique. Pour le moment, la bonne entente résulte de vues sensiblement concordantes sur le maintien du *statu quo* territorial et sur la notion de

sécurité. C'est dans le cadre de la Société des Nations que cette concordance est appelée à se maintenir. Sans doute, le régime soviétique repose sur des conceptions qui ne paraissent pas toutes conciliables avec l'esprit de la Société et les normes courantes des relations internationales. Sans doute aussi le ton cordial de la presse soviétique à l'égard de la France ne se retrouve point dans les organes qui, hors de Russie, passent pour suivre les inspirations de Moscou. C'est l'éternelle distinction entre la troisième Internationale et l'Etat soviétique. Des réserves et des précautions s'imposent donc. Mais il ne faut pas oublier que, si l'influence de la Russie sur les autres pays slaves (ou du moins sur la majorité d'entre eux) est restée négligeable au point de vue social, elle s'est par contre sensiblement développée sur le plan politique depuis quelques mois. Elle déborde même, par l'entremise de la Turquie, sur les Etats balkaniques. C'est un fait nouveau qui demande à être pris en considération attentive.

A. M.

Chronique juridique

Le rapport de la Commission du Chaco. La question de l'embargo des armes.

La Commission envoyée sur place par le Conseil de la Société des Nations a signé le 8 mai son rapport qui a été aussitôt communiqué par le Secrétaire au Conseil et aux membres de la Société¹.

Ce document de 58 pages, complété par un petit fascicule d'annexes et trois cartes, se termine par un projet de solution qui s'incorpore dans « un projet de traité ». On peut résumer ainsi l'économie de ce projet : les hostilités cesseraient vingt-quatre heures après la mise en vigueur du traité ; les armées se retireraient sur des positions indiquées et la démobilisation commencerait aussitôt ; la police serait faite par la Bolivie dans telle partie de la zone contestée, par le Paraguay dans l'autre, des dispositions étant prises pour éviter le contact entre les forces des deux pays. Le différend serait soumis, par requête de la partie la plus diligente, à la Cour permanente de Justice internationale ; le territoire litigieux est défini dans le projet. La Bolivie renonce aux réserves qu'elle a faites sur la zone attribuée au Paraguay, à la suite de son conflit avec l'Argentine, par l'arbitre Hayes. Le Paraguay renonce aux objections qu'il a élevées contre la cession par le Brésil à la Bolivie d'un certain territoire lors du traité de Persépolis. Après l'arrêt de la Cour, les deux gouvernements prieraient l'Union panaméricaine de convoquer une conférence des pays limitrophes, qui aurait à étudier « la coordination des facteurs géographiques et économiques » dans l'intérêt des « nations sœurs ». On sait que le conflit est, par un de ses aspects, un problème d'accès à la mer, la Bolivie étant actuellement un pays « méditerranéen ».

1. Document C. 154. M. 64. 1934. VII.

La Commission n'a pas réussi à faire accepter son rapport par les Parties ; et le Conseil n'a pu, dans la séance du 31 mai, que constater cet échec. Le Paraguay soutient que, avant toute tentative de résoudre le fond du litige, il faut organiser la sécurité ; sinon, a dit son représentant en citant une formule célèbre, l'arbitrage pourrait devenir un piège pour les nations de bonne foi. Quant à la Bolivie, elle s'est ralliée à l'ensemble des solutions de la Commission ; mais elle s'est refusée à exclure des questions soumises à la Cour le sort de la zone Hayes.

Nous n'insisterons pas ici sur les points de fait, nous retiendrons seulement un certain nombre d'indications qui ont une portée générale.

La phase récente de la procédure n'a pas fait avancer beaucoup la question sur laquelle nous avons attiré déjà l'attention de nos lecteurs¹ : la rivalité entre procédures genevoises et procédures américaines ne pouvait guère être écartée et ne l'a pas été. Sans doute la Commission a déclaré que « la multiplicité des interventions » devait prendre fin, et que la Société des Nations devait être considérée comme « la dernière instance ». Sans doute aussi cette doctrine a été reprise et approuvée, en séance du Conseil, par le délégué du Mexique, M. Najera, président du Comité des Trois. Mais, le 31 mai, aussitôt après que M. Najera eût renouvelé cette déclaration, M. Cantilho, représentant de l'Argentine, n'hésita pas à exprimer encore l'espoir qu'un arrangement puisse intervenir, « soit directement, soit sous les auspices des pays limitrophes ».

Le rapport de la Commission a peut-être plus de chances de faire prévaloir son opinion dans un autre domaine. On sait qu'une des difficultés de l'affaire tient à l'ampleur différente que les parties lui donnent. Le Paraguay, s'estimant fort d'une situation de fait, invoquant un *uti possidetis de facto*, ne voudrait soumettre à l'arbitrage qu'une question de délimitation de frontière. La Bolivie, invoquant des titres, un *uti possidetis juris*, prétend qu'il faut soumettre au juge ou à l'arbitre le problème même de la souveraineté territoriale sur le pays contesté. C'est à cette dernière thèse que la Commission s'est ralliée ; et on ne voit guère comment il pourrait en être autrement, car dès qu'un litige de frontière prend une certaine ampleur — ce qui est assurément le cas — on est inévitablement amené à faire dépendre la solution de l'examen des titres à la souveraineté, soit pour en apprécier la validité, soit pour en interpréter le sens.

1. *Affaires étrangères*, juin 1933, p. 361 sqq.

Cette difficulté de la détermination du différend ne s'est pas traduite seulement dans sa dénomination mais, ce qui est plus grave, dans sa délimitation géographique. Nous trouvons à cet égard dans le rapport de la Commission, un procédé original pour parer aux objections qui rendaient impossible l'élaboration d'un compromis. La solution n'a pas survécu dans le projet définitif, mais elle s'est exprimée dans le projet soumis aux parties à la date du 12 décembre 1933 : « La Bolivie accepterait pour cette affaire la juridiction obligatoire de la Cour, que le Paraguay a déjà acceptée en adhérant sans réserve à la clause facultative. *La Cour serait saisie par des requêtes dans lesquelles chaque gouvernement indiquerait unilatéralement l'objet du litige et formulerait sa demande.* » C'est dire que la Cour serait saisie sur la base des prétentions maxima des parties. La procédure de la double requête évite la nécessité des pourparlers qui risquent toujours de ne pas aboutir à un accord : une partie qui a, en principe, accepté l'arbitrage peut le rendre impossible par ses exigences, lors de la rédaction du compromis. La Commission avait eu soin de spécifier que « les deux requêtes seraient transmises à la Cour le même jour » ; elle évitait ainsi les surenchères auxquelles aurait pu donner lieu la présentation de requêtes successives.

Les difficultés à travers lesquelles s'est déroulée la procédure dans le conflit bolivo-paraguayen ont certainement provoqué chez un certain nombre de tierces puissances une sorte de lassitude ; le spectacle de la continuation des hostilités, en dépit des efforts de pacification a conduit plusieurs d'entre elles à envisager une mesure énergique, édictée à la fois contre les deux parties et qui n'aurait impliqué, dans la pensée de ses auteurs, ni décision sur la responsabilité, ni solution du différend : les tierces puissances, membres ou non de la Société des Nations, auraient mis l'embargo sur les armes à destination de la Bolivie et du Paraguay. Dans ce but, le Secrétariat a demandé aux puissances une sorte d'adhésion anticipée. Par ailleurs, sans attendre la décision de Genève, le Président des États-Unis d'Amérique a, le 28 mai, édicté l'embargo.

Pour les membres de la Société des Nations, la mesure proposée se heurte à de graves objections juridiques, qui ont été développées devant le Conseil, le 31 mai, par le représentant de la Bolivie, M. Costa du Rels. — D'abord l'art. 23 d du Pacte « charge la société du contrôle général du commerce des armes avec les pays où le contrôle de ce commerce est indispensable à l'intérêt commun » ;